

Retours IA

- [écacité / l'IA et les territoires par la Fondapol](#)
- [Lancement du projet IA.rbre](#)

écurité / l'IA et les territoires par la Fondapol

j'ai trouvé ce doc (PJ) sur la sécurité / l'IA et les territoires par la Fondapol.

Chat me dit 3 points à retenir en résumé :

L'IA comme **analyse augmentée** **des signaux faibles**

L'étude mentionne que l'IA peut contribuer à :

- **l'optimisation des échanges entre acteurs** (forces de sécurité),
- **l'analyse avancée des données** pour produire de la connaissance,
- **l'aide à l'action** même dans des environnements massifs de données.

☐ Dans le cadre de *ALTÉRIS*, l'IA peut servir à :

1. **Détecter des configurations spatiales à risque** dans les jumeaux numériques (franchissements d'espaces, densités mal articulées),
2. **Identifier des anomalies dans les flux et usages** à partir de séries temporelles de données,
3. **Croiser des données socio-territoriales, d'accidentologie et de perception citoyenne** avec des modèles explicatifs.

L'IA devient ici un **outil de lecture plus fine du territoire**, non un instrument de contrôle social.

Acceptabilité et perception citoyenne comptent autant que

L'efficacité

L'étude évoque implicitement l'importance de la **confiance du public** dans l'usage de technologies nouvelles. L'adhésion à des innovations en matière de sécurité dépend :

- de la **maîtrise de leurs effets**,
- de la **compréhension de ce qui est fait et pourquoi**,
- de la **sensibilité au cadre légal et aux libertés**.

☐ *ALTÉRIS* peut intégrer cette idée en proposant dès le départ :

- des **séances de restitution publique** des diagnostics,
- des **explications pédagogiques des modèles utilisés**,
- des **ateliers citoyens sur la place de la donnée et de l'IA dans les diagnostics territoriaux**.

Ce n'est pas seulement du « consulting territorial augmenté par l'IA », mais **une gouvernance partagée de ces outils**.

Un point fort à reprendre : évaluation continue et mesure de l'impact

L'étude souligne que pour que l'IA soit véritablement utile dans les missions de sécurité, elle doit s'inscrire dans des dispositifs d'évaluation qui mesurent :

- l'efficacité,
- les coûts/avantages,
- les biais potentiels,
- les impacts sociétaux.

☐ *ALTÉRIS* peut donc proposer :

- des **protocoles d'évaluation permanente** des modèles,
- des **indicateurs co-construits** avec les collectivités,

- des **rapports annuels publics ou partagés** sur les effets territoriaux des recommandations.

Cela place la filiale non comme un fournisseur d'outil technologique, mais comme **un partenaire de l'évaluation de politiques publiques**.

Lancement du projet IA.rbre

Lancement du projet IA.rbre

Publié le 22 mai 2025 Auvergne-Rhône-Alpes

Environnement, Infrastructures numériques, THD, Numérique, Organisation territoriale, élus et institutions

[Fiche méthodologique IA.rbre](#)

[Projet sur Notion](#)

L'intelligence artificielle ouvre de nombreuses perspectives pour les acteurs publics, en particulier les collectivités territoriales. Toutefois, le recours à l'IA dans les politiques publiques impose un haut niveau d'exigence. Afin d'intégrer l'IA dans l'action publique et de répondre aux besoins locaux autour de la résilience climatique, la Métropole de Lyon, la SCOP TelesCoop et le laboratoire de l'Université Lumière Lyon 2/CNRS LIRIS sont à l'initiative du projet « IA.rbre ».

Le projet vise à codévelopper des outils innovants de gestion et de visualisation de données territoriales pour favoriser l'élaboration de politiques publiques. Le projet se distingue par son approche d'intelligence artificielle frugale et responsable. IA.rbre permet de créer des grilles d'analyse multicritères grâce à des calques et une plateforme de visualisation web. Les outils développés permettent une meilleure allocation des ressources publiques et un suivi précis de l'impact des actions urbaines, soutenant les objectifs de durabilité du territoire.

Un projet accompagné par l'État

Dans le cadre du programme France 2030 et de la stratégie nationale d'accélération pour l'intelligence artificielle en lien avec la transition écologique, IA.rbre est un des douze projets lauréats de l'appel à projets « Démonstrateurs d'IA frugale au service de la transition écologique dans les Territoires (DIAT) ».

La Banque des Territoires opère ce dispositif. Des enseignements issus de la mise en œuvre de ces projets d'expérimentation seront tirés pour faciliter leur mise en œuvre ultérieure dans d'autres territoires.

Un outil d'analyse au service des politiques publiques face aux effets du changement climatique

Le territoire métropolitain est particulièrement exposé aux épisodes de chaleur extrême, aux inégalités d'accès à la nature et à une forte pression foncière, rendant complexes les politiques de végétalisation. IA.bre vise à construire une plateforme d'aide à la décision environnementale, fondée sur des calques thématiques à forte valeur ajoutée et des expérimentations (végétation, plantabilité, désimperméabilisation, vulnérabilités).

IA.rbre ambitionne de fournir une plateforme modulaire de cartographie et d'analyse territoriale, conçue pour évoluer avec les besoins des collectivités en matière d'adaptation climatique. Reposant sur des cas d'usage concrets identifiés avec les services métropolitains, la plateforme est construite de manière collaborative : chaque fonctionnalité ou calque répond à une problématique métier précise. Par exemple : l'inventaire du patrimoine végétal sur le domaine de voirie (Projet iPAVE).

Utilisation et apport de l'IA dans le projet

L'intelligence artificielle est mobilisée de façon ciblée dans IA.rbre, selon une logique frugale : elle n'est intégrée que lorsqu'elle apporte une réelle valeur ajoutée à la décision publique.

Cette approche repose sur la conviction que l'IA peut renforcer les capacités d'analyse, d'interprétation et d'action des collectivités. Elle améliore la qualité des données, affine les indices territoriaux et automatise les croisements d'informations, permettant ainsi une compréhension plus fine des territoires, une meilleure priorisation des interventions et une évaluation plus rapide des scénarios.

L'un des principes clés est l'explicabilité : les modèles doivent être interprétables, maîtrisables et adaptés aux usages métiers. Les hypothèses, marges d'incertitude et pondérations sont rendues lisibles pour garantir transparence et confiance.

2025 - 2027 : trois ans pour construire des outils concrets :

- **2025** : mise en place des fondations techniques, développement d'une première version fonctionnelle, création des premiers calques (plantabilité, eaux, vulnérabilité), intégration et tests des données.
- **2026** : enrichissement des analyses avec la scénarisation, les flux d'eau, la biodiversité, les corridors écologiques, l'historisation des données et les premiers modèles prédictifs.
- **2027** : finalisation des outils, optimisation, ajout de nouveaux calques, déploiement opérationnel, évaluation d'impact et réplication.

Les livrables s'articulent autour de quatre piliers :

- Une plateforme collaborative interservices d'aide à la décision – en développement : <https://carte.iarbre.fr/>
- Des calques/indices thématiques croisant enjeux climatiques, écologiques et urbains
- Des outils de scénarisation et d'analyse
- Une documentation complète et des publications

Réalisations prévues :

- Calque de plantabilité : cartographie des zones propices à la végétalisation, pour orienter les actions stratégiques.
- Outil opérationnel d'aide à la décision : simulation de scénarios d'intervention pour optimiser les plantations et la désimperméabilisation.
- Recensement et iPAVE : méthodologie pour inventorier le patrimoine végétal de voirie et soutenir la gestion partagée entre Métropole et communes.
- Mutualisation et opendata : production de données partagées pour optimiser les ressources et structurer la gouvernance locale.
- Zones climatiques locales et vulnérabilité : identification des secteurs sensibles pour cibler les interventions d'adaptation.
- Désimperméabilisation : détection des gisements prioritaires à partir de croisements de données.

[Téléchargez le communiqué de presse](#)

[\(PDF, 535.32 Ko\) \(nouvelle fenêtre\)](#)

“ Avec IA.rbre, nous nous dotons d'un outil numérique au service de nos politiques publiques. Ce projet de recherche ambitionne de répondre aux besoins identifiés par notre collectivité dans le cadre du PCAET et du Plan Nature, avec l'apport d'outils concrets. Toutefois, l'intégration de l'IA dans l'action publique se doit d'être accompagnée de garanties fortes en matière de transparence, de robustesse et d'usage maîtrisé. C'est pourquoi nous portons un projet d'IA frugale et responsable, avec des modèles construits pour et par nos agents, avec des méthodes documentées de manière ouverte, dans une logique de transparence. IA.rbre, c'est aussi renforcer la souveraineté numérique de notre territoire.

Bruno Bernard, Président de la Métropole de Lyon